



Le taux Interêt d'un huissier

Par **noch89**, le **23/03/2017** à **19:45**

Bonjour, rnEn 2009 un huissier de justice nous réclame la somme de 4842euros pour non règlement d'un organisme nous convenons d'un accord de réglé 70euros par mois, les intérêt était de 141euros. En 2015 nous demandons un décompte il nous resté a payé 1398euros avec des intérêt de 425euros. Et en mars 2017 pensent qu'il nous restait peu a payé nous demandons un décompte et a notre grande surprise il nous reste 1228 euros a payé et les intérêt son passé a 1855euros. Pourquoi une tel augmentation d'intérêt alors quand 6ans l'augmentions es de a peine 300euros et là en 2 ans 1400euros. A t'elle droit a une telle hausse et pourquoi et qui fixe ce taux? Merci de votre réponse